

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Folio \_\_\_\_\_

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la commune de SATIGNY

du 18 Avril 1990

## LE CONSEIL D'ÉTAT

13 novembre 1989 ;  
 vu la proposition de la commune de Satigny du  
 nomenclature ;  
 vu le préavis de la commission cantonale de  
 numérotation des bâtiments du 19 février 1975 ;  
 vu le règlement sur la désignation des artères et la

## ARRÊTÉ

1. Il est donné le nom de

CVL 60755

Rue De-TURRETTIN (du nom d'une seigneurie de Turretin, soit l'actuel Château-des-Bois, concédée en 1631 à la famille Turretini pour la mise en valeur d'un secteur du Mandement de Peney) à l'artère sans issue partant de la route de Satigny et desservant la zone industrielle.

Cette dénomination entre en vigueur le 1er août 1990.

Communiqué à :

Intérieur	3 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme,  
 Le chancelier d'Etat:

*[Signature]*